

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



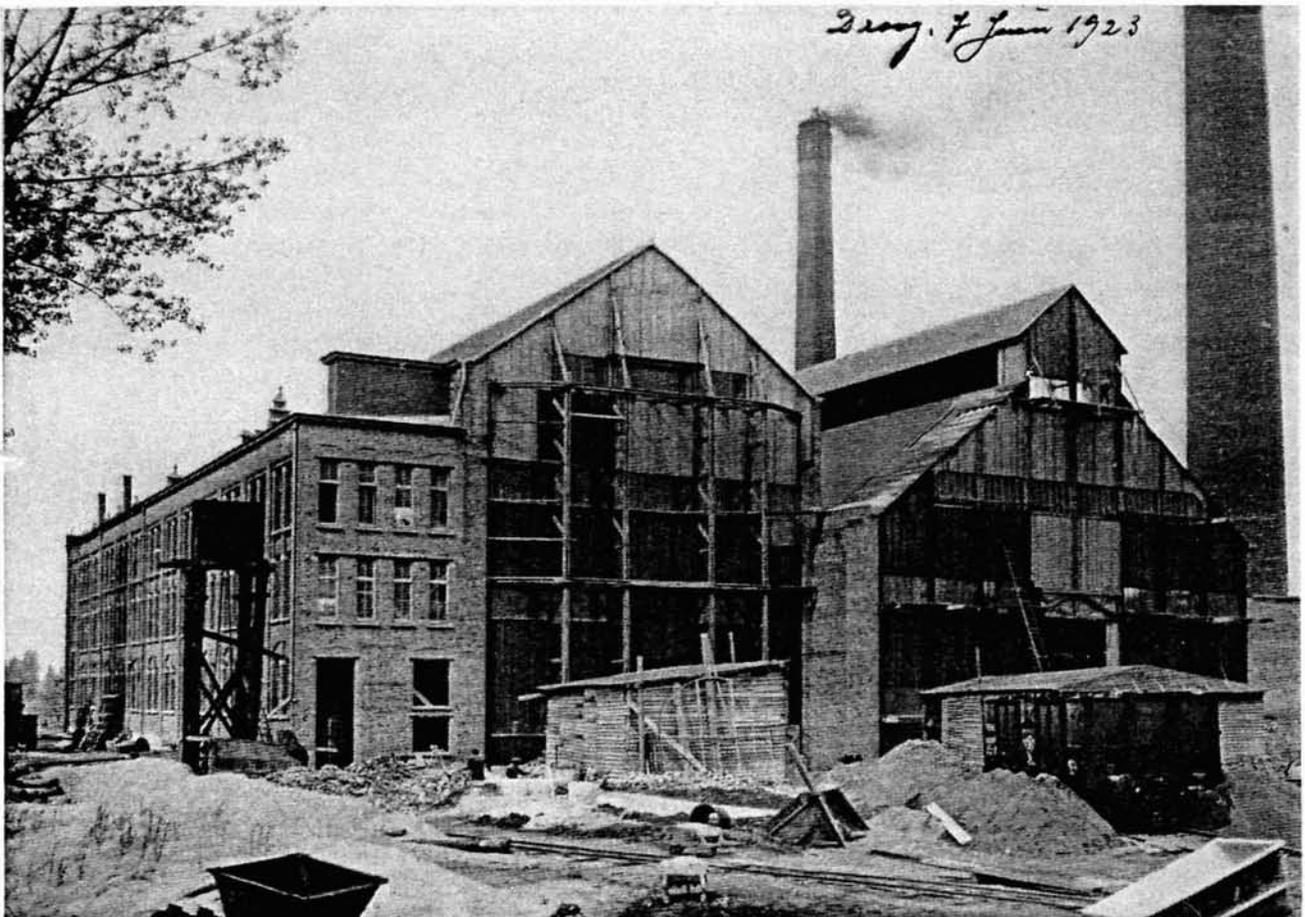
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Janvier — Januari 1993

Numéro 144



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
janvier 1993-n° 144

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
januari 1993 - nr 144

S O M M A I R E - I N H O U D



Les écoles primaires communales à Uccle au XIXe siècle(VIII)		
	par Louis Warzée	p. 2
La centrale électrique de Drogenbos		
	par Jean M. Pierrard	p. 7
De feesten van het Vossegat		
	door C. Van de Vyver	p.13
Glané dans nos archives-Anciennes fermes(II)		
	par Henri de Pinchart	p.15



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Les papeteries de Rhode-Saint-Genèse(III)		
	par Michel Maziers	p.17
Barak nr 30(VI)		
	door J. Vanden Brouck	p.20

En couverture: La première centrale de Drogenbos en cours d'extension en 1923(Archives de la Centrale)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique -Ministère de la Culture et des Affaires sociales(Sevice du Patrimoine Culturel et de l'Education permanente), de la province de Brabant et de la commune d'Uccle.

* 8e partie *

Les écoles primaires communales à Uccle

au XIXe siècle.

C.- L'école primaire communale du Longchamp

Les enfants du Hoef, du Langeveld, du Vleurgat, voire du Chat fréquentaient soit l'école du Centre, soit celle de Saint-Job aussi longtemps que la délimitation des circonscriptions scolaires n'avait pas mis fin au libre choix pour les enfants indigents.

Les distances pouvaient donc être longues à parcourir, voire pénibles en hiver. S'imagine-t-on de petits enfants de six ans accomplissant ces longs trajets par tous les temps ?

Il s'imposait de dégorger les écoles existantes, chroniquement surpeuplées et de choisir un lieu adéquat pour implanter une nouvelle école.

Les plans cadastraux du siècle dernier révèlent l'implantation de noyaux urbanisés, séparés par de vastes étendues de cultures ou de prairies.

Le long de la chaussée de Waterloo, trois hameaux avaient quelque importance au siècle dernier: du nord au sud, le Vleurgat, le Langeveld et le Vert Chasseur.

Entre Saint-Job et Ixelles, quelques maisons s'aggloméraient non loin du château Zeecrabbe, au Groeselenberg (et plus précisément au Borblok) et un peu plus au nord, au Hoef (le Koevoet ou Thoovout). Plus loin, vers la ville, quelques maisons étaient groupées aux deux extrémités du Breed Bunder Weg (l'actuelle rue Vanderkindere) formant le hameau du Chat à l'ouest et celui de Vleurgat à l'est. Le long de ce chemin parfaitement rectiligne, on distinguait quelques habitations éparses.

C'est ainsi qu'en 1858, dans le vaste triangle compris entre les chaussées de Waterloo et d'Alsemberg dont le Breed Bunder Weg constituait la base et le Fort de Monterey (l'actuelle Barrière de Saint-Gilles) le sommet, il n'existait qu'une seule habitation importante, dite "Hof ter Winne" (27).

Le long du Breed Bunder Weg s'échelonnaient des briqueteries (28.02.1876),

Les habitants se plaignaient d'ailleurs de ces nombreux fours à briques, foyers permanents d'infection et destructeurs des cultures (09.10.1876).

En 1880, ce même espace n'était que champs jusqu'à "Den Hoek" (= Hof ter Winne) et à la "prison cellulaire" (= prison à Saint-Gilles et Forest)(28).

Le chemin de Bruxelles reliant Saint-Job à la capitale (dit Brusselse Weg) serpentait parmi les cultures. Entre la vallée de l'Ukkelbeek et Berkendael, il n'y avait pas d'autre zone habitée. La toponymie en témoigne: Bosch Veld, Langeveld Veld, Zee Crabbe Veld, Menter Veld, 't Wilge Veld.

Et c'est pourtant dans cet espace dépourvu d'habitants que M. De Spiegeleer proposa de créer une nouvelle école (entre le Langeveld et le Vleurgat) (11.01.1872). Le principe en fut aussitôt admis. La commune faisait ainsi preuve de prévoyance car ce quartier était promis à un brillant avenir.

Au milieu du XIXe siècle, sa réputation était franchement mauvaise. Le quartier du Chat était la citadelle des malfaiteurs qui étendaient leurs méfaits sur Ixelles et les autres communes voisines. En 1858, cette population s'était enfin rangée et était laborieuse (29)

Même en 1898, l'endroit était en pleine campagne, loin des agglomérations de maisons (16.04.1898).

(27) Carte géographique et hypsométrique de Bruxelles et environs, d'après les plans et documents de l'établissement géographique Ph.Vander Maelen, par J.Huvenne. Echelle 1/20.000e - 1858.

(28) Bruxelles et ses environs vers 1880. Echelle 1/20.000e. Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles. Malvaux et I.G.M. 1975.

(29) Bulletin du canton d'Ixelles. Numéro 37 du 17 octobre 1858.

Comme de coutume, il fallut d'abord se procurer les fonds nécessaires. Le Crédit communal consentit un prêt de 222.636,80 francs, dont 75.000 francs seraient consacrés à l'école du Chat (18.10.1875).

L'implantation choisie se trouvait sur les terres de la famille Brugmann. La commune acheta le terrain le 18 juin 1876, soit 20 ares. Elle aménagerait la voirie entre le Vleurgat et la place de l'Etoile (actuel Rond-Point Churchill) en passant devant l'emplacement prévu pour l'école. La dénomination "Rue de l'Ecole" allait de soi ! (14.02.1876).

Monsieur Brugmann obtint 19.000 F pour le terrain et il s'engagea à aménager à ses frais les rues dites Sukkelstraat et Chemin de Saint-Job (19.06.1876).

L'autorité supérieure ayant approuvé le projet, la commune fut invitée à faire diligence pour introduire son dossier (24.02.1877).

Les plans de l'école furent adoptés (22.05.1877) et ils étaient conformes aux plans-types établis par le gouvernement.

L'Etat et la province intervinrent financièrement dans l'achat du terrain. Mais il restait à payer - la construction du bâtiment ! Une participation financière du pouvoir de tutelle était espérée, sous peine de devoir renoncer au projet de construction (10.09.1877), qui coûterait 57.000 francs.

Le décompte des frais se schématisait comme suit :

Intervention de	Terrain	Construction	Total	%
l'Etat	6.333,34 F	19.000 F	25.333,34F	33,33 %
la province	2.110,10 F	19.000 F	21.110,10F	27,7 %
la commune	10.556,56 F	19.000 F	29.956,56F	38,8 %
Au total	19.000 F	57.000 F	76.000F	100 %

Le gouverneur de la province insista pour que les travaux soient entrepris au plus tôt. En effet, les élèves s'entassaient à l'école du Centre et trop d'enfants du Langeveld et du Chat étaient privés de toute instruction, à défaut de place dans les écoles existantes (02.02.1878).

Dès la fin de l'année, les plans, les cahiers des charges et les devis d'un montant de 74.766,94 francs étaient prêts et approuvés. La commune, en mal chronique de liquidités, dut solliciter une avance de 15.000 francs, remboursable en trente ans (09.12.1878).

C'est alors que le gouvernement estima insuffisante la superficie totale du terrain sur lequel l'école allait s'implanter et exigea de l'augmenter de moitié: 14,21 ares supplémentaires furent donc cédés par M. Brugmann (12.06.1879) au prix de 13.499,50 francs.

Tout comme à Saint-Job, le bâtiment allait être construit en s'inspirant des plans-types du gouvernement. En fait, il était constitué de deux écoles jumelées, avec chacune une direction autonome (Voir page suivante).

Le devis final s'établit à 94.107,78 F (17.04.1879).

La construction pouvait commencer.

Comparativement aux autres écoles communales d'Uccle, tout avait été mené rondement et les délais avaient été relativement courts. Huit ans seulement s'étaient écoulés entre la proposition initiale et l'ouverture du chantier.

La fin des travaux était prévue pour mai 1880 et la première rentrée des classes pour septembre de la même année (29.01.1880).

Ce calendrier faillit être mis en péril lorsque l'entrepreneur, Monsieur Renaut, menaça de suspendre les travaux si la commune tardait encore à la payer (27.05.1880), car il s'estimait lésé par les lenteurs de l'administration (01.07.1880) Il en résulta un sérieux retard sur le chantier. La rentrée des classes ne put avoir lieu après les vacances d'été. Les parents s'inquiétèrent et lancèrent une pétition qui récolta... onze signatures! En voici le texte :

" A Messieurs les Membres du Conseil Communal. Nous soussignés habitants des hameaux le Chat, Vleurgat, Langeveld, Hoef & a. voyons avec regret que les travaux sont suspendus aux bâtiments de l'école communale dite du Chat, alors qu'ils touchent à leur fin et au moment où nous allions avoir la satisfaction de pouvoir y envoyer nos fils et nos filles. Vous n'ignorez pas Messieurs que nous réclamons cette école depuis nombre d'années..."



Fig. 34 . Ecole primaire communale du Longchamp.

Pour retrouver l'école dans son état de 1881: supprimez le second étage, éliminez la peinture blanche des murs pour faire apparaître la brique, faites disparaître l'abri des W.C. et les engins de sport, éliminez les peintures murales dans les fenêtres aveugles, enlevez le treillis à rue et remplacez-le par une solide grille en fer forgé, reconstituez la séparation au milieu de la cour pour scinder l'école des garçons de celle des filles.

}A gauche: la maison de l'instituteur, M. Bickx;

}A droite: la maison de l'institutrice, Melle Hermans.

A l'arrière, les jardins des instituteurs ont disparu, mangés par les agrandissements des écoles.

A la fin de l'année 1880, M. Bickx, sous-instituteur à Saint - Job, devint instituteur au Longchamp et Mademoiselle Hermans prit la direction de l'école des filles (02.12.1880).

N.B.: Les Ucclois s'étonnent parfois de l'orthographe "Longchamps", encore utilisée par certains commerçants actuels et qu'ils croient fautive. Le 1^{er} juillet 1888, le conseil détermina "l'orthographe exacte" des noms de lieux: "Longchamps" devant dorénavant se substituer à "Langeveld" (01.07.1880).

Et enfin, le 17 janvier 1881, en pleine "guerre scolaire", la rentrée eut lieu. Pendant le premier mois, l'école ne compta que... cinq élèves ! Le mobilier était encore bien rudimentaire et limité à quelques chaises, à un unique tableau noir et à quelques encrriers... empruntés à l'école du Centre (30).

M. Brugmann, vendeur du terrain, avait choisi la dénomination "Ecole du Longchamps". On disait aussi "Ecole du Chat" ou "School van 't veld" dans le langage populaire, "Ecole de Langeveld" dans les rapports de l'inspection.

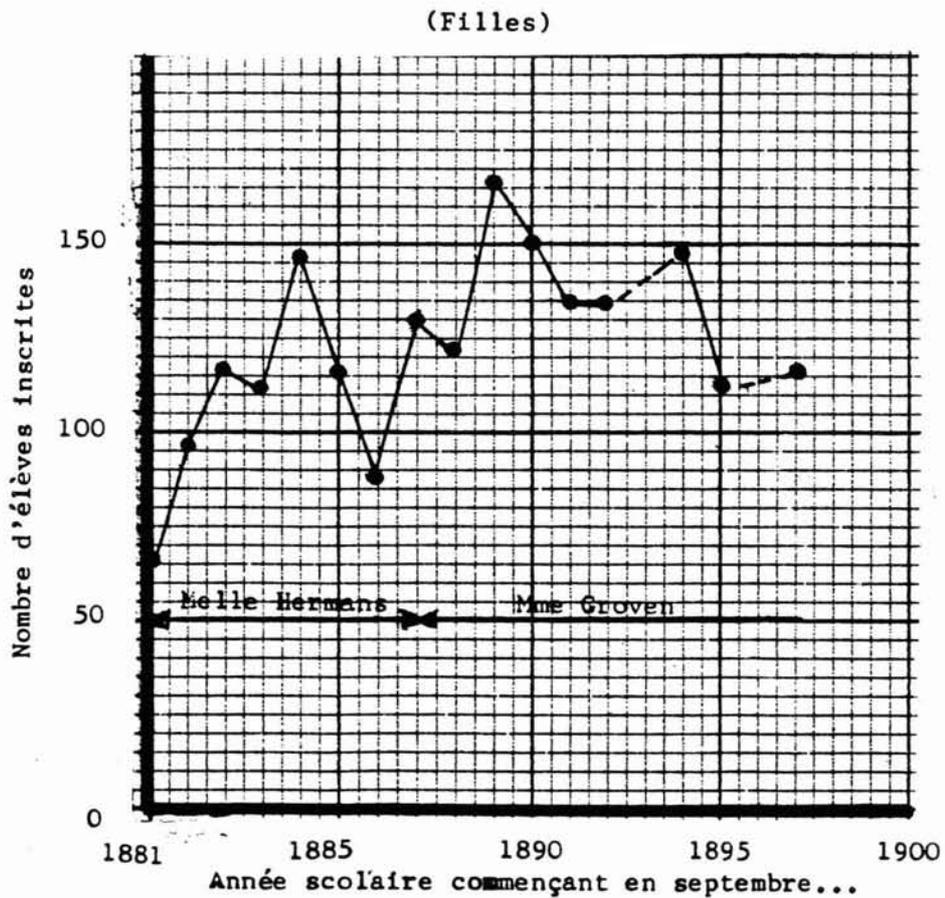
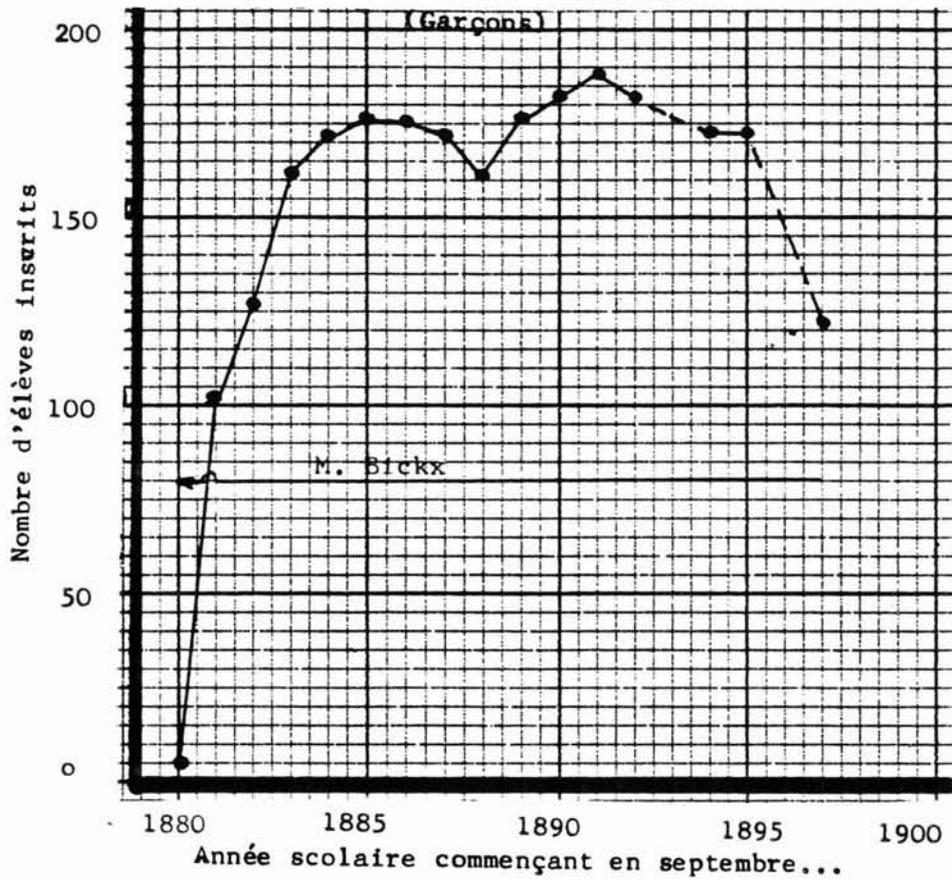
La population s'accrût rapidement et bientôt M. Bickx dirigea un effectif de cent élèves. Plusieurs sous-instituteurs se succédèrent dans l'école. A un certain moment, M. Bickx fut secondé par M. Backx ! (30).

Le 6 février 1881, l'école comptait 67 garçons et 67 filles, soit 134 enfants (06.02.1881): le succès était donc assuré. En décembre 1881, chacune des deux écoles totalisait plus de cent enfants (08.12.1881). Des élèves

(30) Bickx, Malaise et Rucquoi: Rapport sur l'école communale n°5 à Uccle-Langeveld. Manuscrit non publié. Avril 1901.

Fig. 35 & 36.

Ecole primaire communale du Longchamp :
Evolution de la population



venaient aussi de Forest et d'Ixelles: ils étaient 13 en mars 1882 (04.03.1882).

La création de classes gardiennes fut bientôt indispensable. Des plans existaient (29.04.1882). L'architecte Vander Heggen déposa un projet d'agrandissement de l'école. M. Brugmann semblait disposé, une fois de plus, à céder le terrain nécessaire (09.12.1882).

En attendant, les petits étaient logés dans le couloir (05.04.1883) et leur section bénéficia d'une existence légale à partir du 21 juillet 1883 (03.08.1883).

Après la rentrée de septembre 1883, il y avait 97 enfants au jardin d'enfants. L'année suivante, ils étaient 110 inscrits dont 100 fréquentaient régulièrement la classe (23.03.1884), sous la houlette d'une seule sous-institutrice.

Encore aurait-il fallu meubler convenablement les classes de manière que les enfants puissent au moins... s'asseoir ! (28.07.1889).

L'école était désormais complète: elle possédait une section pour garçons, une autre pour filles et une classe maternelle.

L'évolution démographique et urbanistique du quartier allait s'accélérer. C'était bien la preuve de la prévoyance de la commune lorsqu'elle avait fait construire l'école en plein champ (31).

Le caractère rural du quartier a subsisté longtemps. L'incident soulevé par des voisins en témoigne: ils avaient protesté contre les déprédations commises à leurs cultures par les enfants de l'école. Le directeur et le commissaire de police en furent avisés (19.01.1884).

Ce caractère rural transparait dans la dénomination des rues:

- rue de la Culture (= rue Franz Merjay)
- rue Verte (= Avenue Montjoie)
- rue Maraichère.

Cet aspect agreste du quartier devait disparaître peu à peu. Les nouvelles constructions furent tantôt des résidences de luxe, tantôt des maisons de campagne où les hôtes ne séjournaient qu'à la belle saison.

Ouvriers et petits agriculteurs ne trouvèrent bientôt plus à se loger dans le quartier et durent progressivement se caser ailleurs (30).

L'école pratiquait une pédagogie d'avant-garde, alliant l'enseignement simultané à l'enseignement individuel.

Pour élargir l'horizon des enfants, des voyages et des excursions furent organisés dès 1880-1881 en remplacement de la traditionnelle distribution des prix. Le dernier dimanche de juillet ou le premier dimanche d'août les enfants partaient en groupe vers... le Bois de la Cambre, le lion de Waterloo, les musées du Cinquantenaire, la Porte de Hal, le château de Beersel, le jardin botanique, Laeken, Groenendaal, Tervuren ou, beaucoup plus loin, vers la mer, les Ardennes, Anvers, le barrage de la Gileppe, etc...

Ces sorties étaient financées grâce à l'épargne des élèves, à une participation de la caisse communale et à des dons de M. Brugmann (30).

Terminons sur un peu d'humour administratif: L'école fonctionnait bien, les parents étaient enchantés de faire instruire leurs enfants à une distance raisonnable de leur domicile. Tout aurait été parfait si... la commune n'avait dû contracter un nouvel emprunt. Pourquoi ? Pour rembourser à l'Etat le subside qui, par erreur, avait été perçu deux fois (13.12.1885) !

A suivre.

Louis WARZÉE.

(30) Bickx, Malaise et Rucquoi: Op. cité.

LA CENTRALE ELECTRIQUE DE DROGENBOS.

Création de la centrale.

C'est en 1908 que l'Impérial Continental Gas Association, société anglaise, dont l'objectif initial était la production et la distribution du gaz, prit la décision de construire une grosse centrale électrique dans les environs de Bruxelles.

Le choix de la société se porta sur un terrain situé à cheval sur les communes de Drogenbos et de Leeuw-Saint-Pierre.

Ce terrain était traversé par la Senne et bordé par le canal de Bruxelles à Charleroi. Il pouvait par ailleurs être aisément raccordé à la ligne de chemin de fer Bruxelles-Mons.

Le bâtiment que l'on fit construire était dû à l'architecte Joseph Preumont et ne manquait pas d'allure. Implanté parallèlement au canal, il était composé de trois parties: la chaufferie (du côté opposé au canal), la salle des machines (au milieu), et une construction plus basse (du côté du canal) comportant les bureaux ainsi que les tableaux (en marbre blanc) et les cabines haute tension (6 kV). Les façades et les murs latéraux étaient en briques. Les toitures des deux bâtiments principaux étaient supportées par des charpentes métalliques.

On installa également un quai de déchargement du charbon le long du canal, avec grue-portique, un élévateur permettant d'amener le charbon au niveau supérieur de la chaufferie et des raccordements ferroviaires.

La centrale fut munie au départ de deux chaudières Babcock au timbre de 15 kg et de deux turbo-alternateurs A E G de respectivement 1000 et 625 kVA.

L'ensemble fut mis en service en 1911.

Afin de situer la place chronologique de la centrale de Drogenbos nous donnons ci-après la liste des premières centrales électriques établies en Belgique et la date de leur construction:

Bruxelles	1892	Namur	1907
Liège	1894	Merxem	1908
Anvers	1894	Schaerbeek	1908
Oisquercq	1899	Ostende	1908
Antoing	1899	Verviers	1910
Roux	1901	Droogenbosch	1911
Gand	1904	Sweveghem	1912
Hoeylaert	1904	Malines	1912
Paturages	1904	Auvelais	1913
Sclessin	1905	Langerbrugge	1913
Bascoup	1906	Deux Acren	1914
Montigny	1906		

Les extensions de la première centrale.

Dès 1912, deux nouvelles chaudières Babcock sont installées. A partir de 1920 de nouveaux groupes et de nouvelles chaudières sont montés progressivement. Ces extensions nécessitent l'allongement des bâtiments, travail qui sera effectué de 1922 à 1924.

Nous donnons ci-après dans l'ordre chronologique, les dates d'installation des nouvelles chaudières et des groupes turbo-alternateurs avec leurs principales caractéristiques.

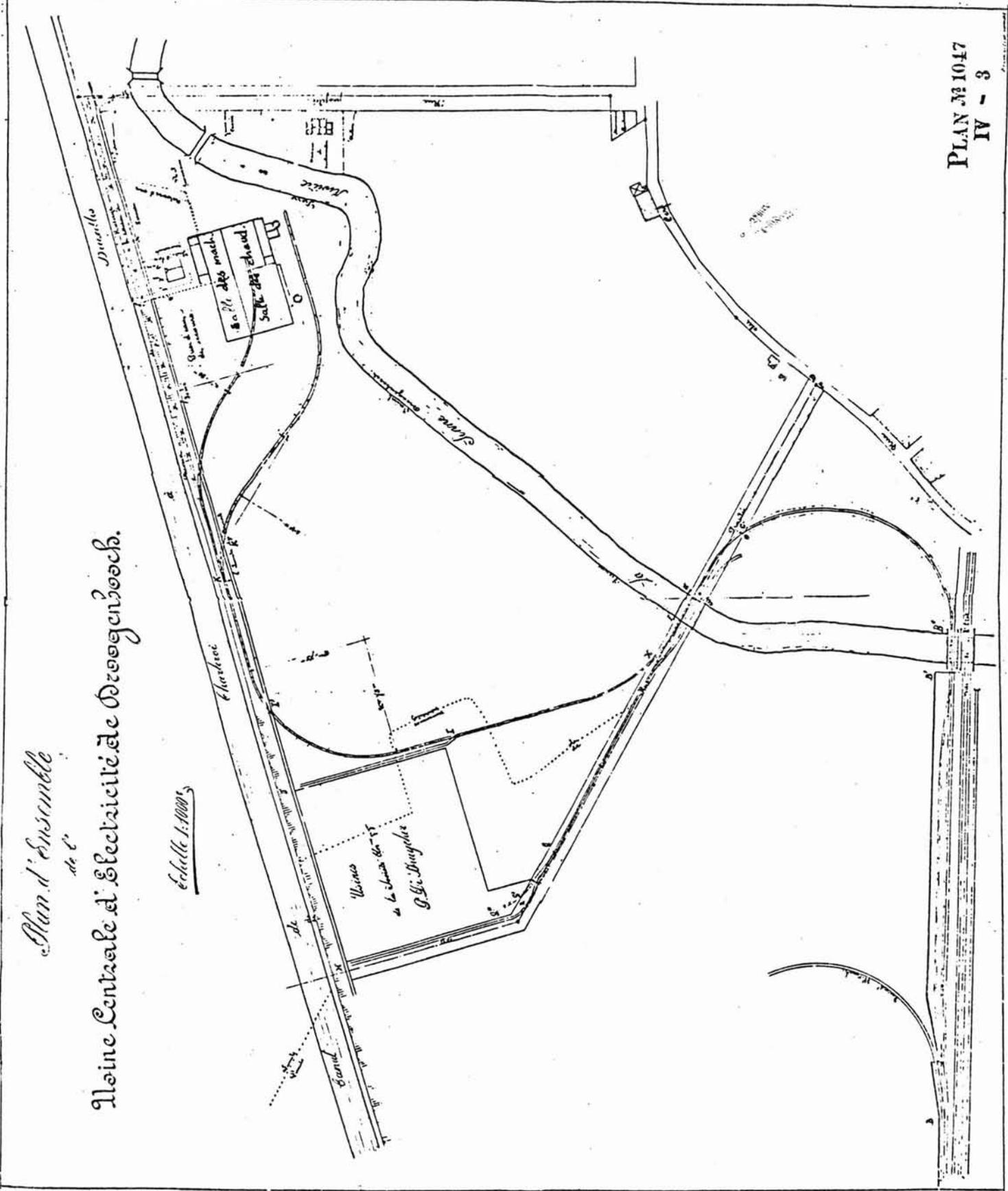
CHAUDIÈRES.

N°	Types	Constructeur	Année de construction	Timbre (Kg)	Surface de chauffe			Surface des grilles m2	Remarques
					Vaporisateurs (m2)	Surchauffeurs (m2)	Economiseurs (m2)		
1		Babcock	1910	15	-	-	-	-	démolie en 1926 " " " " " " " " "
2	-	"	"	"					
3	-	"	1912	"	300	92			
4	-	"	"	"		92			
5	Semi-marine	Babcock-Wilcox	1920	"	322	110	167	11,42	
6	" "	" "	1921	"	"	"	"	"	
7	" "	" "	"	"	"	"	"	"	
8	Terrestre	" "	1923	"	340	102	192	10	
9	"	" "	"	"	"	"	"	"	
10	"	" "	"	"	"	"	"	"	
11	"	" "	"	"	"	"	"	"	
12	"	" "	"	"	"	"	"	"	
13	"	" "	"	"	"	"	"	8,9	
14	Semi-marine	" "	"	"	479	159	242	18,2	
15	" "	" "	"	"	"	"	"	"	
16	" "	" "	1924	"	"	"	"	"	
17	" "	" "	"	"	"	"	"	"	
18	" "	" "	"	"	"	"	"	"	
1	" "	Bailly-Mathot	1927	"	500	176	345	18,85	
2	" "	" "	"	"	"	"	"	"	
Grue Cockerill	Chaudière Field	Cockerill	1922	8	24				
Grue Biesme	" "	Biesme	1928	8	30				

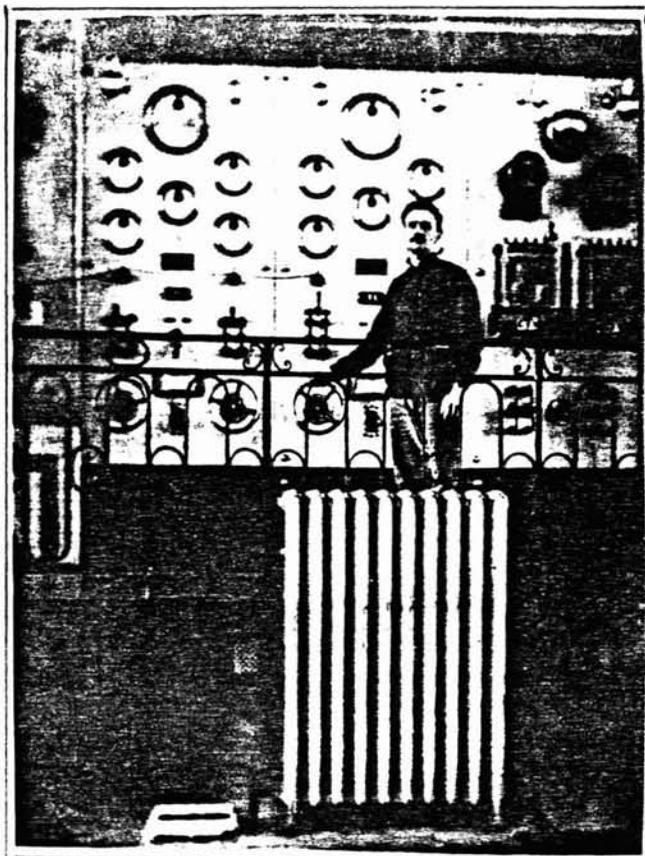
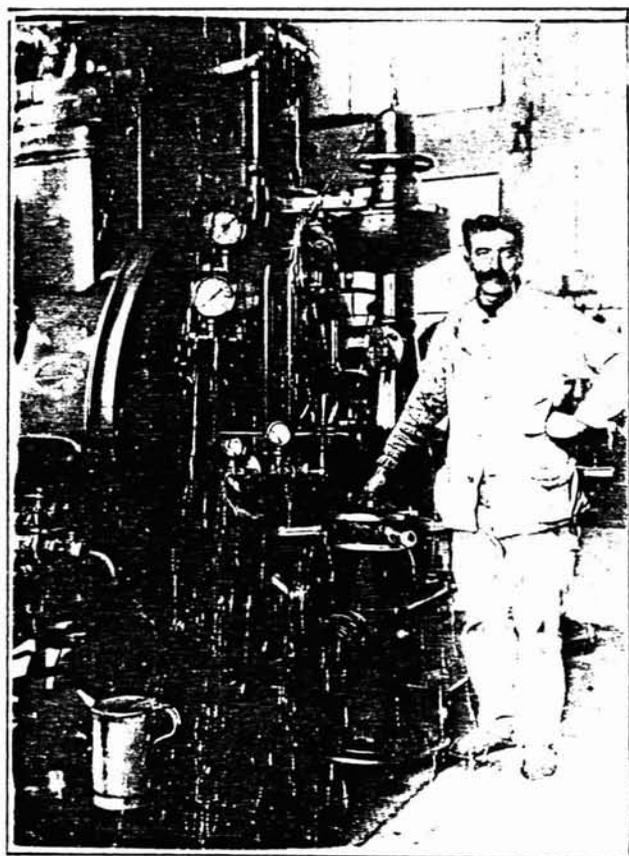
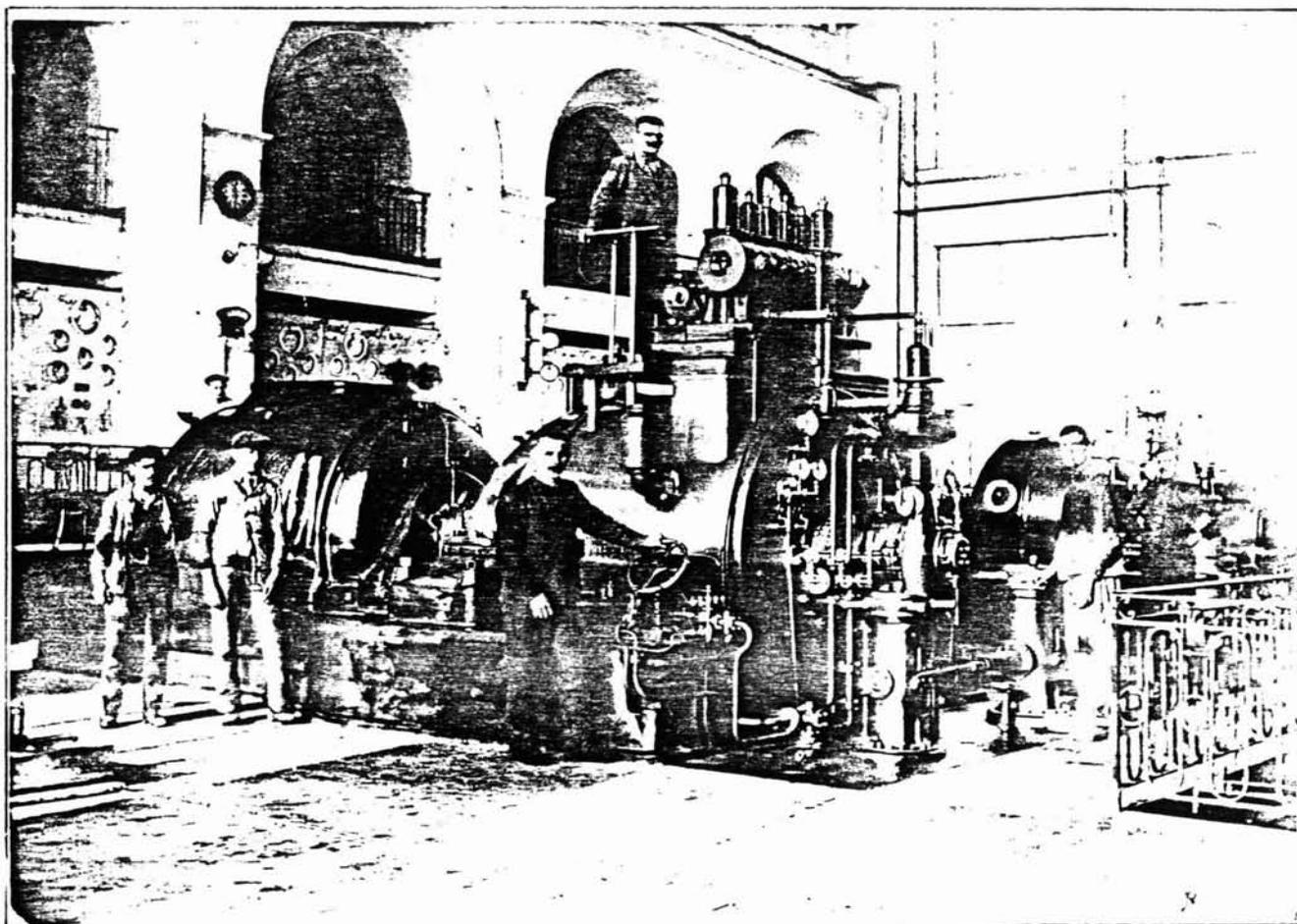
Plan d'Ensemble

Moine Centrale d'Electricité de Drogenbrosch.

Echelle 1:1000



PLAN N° 1017
IV - 3



GROUPES TURBO-ALTERNATEURS.

N° d'ordre	Constructeur	Année d'installation	Puissance
1	A.E.G.	1911	625 kVA
2	A.E.G.	1911	1000 kW
3			4200 kW
4			6 MW
5	SCHNEIDER/SEM	1923	10 MW
6	ESCHER-WYSS/ALSACIENNE		10 MW
7	B T H		12,5 MW

Création de l'Interbrabant.

En 1928, l'Impérial Continental Gas Association, propriétaire de la centrale de Drogenbos décida de s'associer avec la Société bruxelloise d'électricité qui disposait d'une centrale au nord de Bruxelles (sur l'ancien territoire de Schaerbeek) et avec d'autres sociétés distributrices pour créer l'Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant, en abrégé: Interbrabant.

Dans l'acte de constitution de la nouvelle société, la centrale est ainsi décrite: " Une usine de production d'électricité sise sur le territoire des communes de Leeuw-Saint-Pierre et Droogenbosch comprenant le terrain d'une contenance globale de 8 Ha, 21 a, 45 ca ... ", ce non compris le lit de la rivière la Senne, ainsi que les bâtiments et machines suivants :

Bâtiment industriel abritant toutes les machines et installations ci-après décrites: aqueducs en béton armé, deux citernes en béton armé, pour l'aspiration des eaux de condensation, prises d'eau et décharges dans le canal de Charleroi à Bruxelles. Seize chaudières à grille mécanique, avec surchauffeurs, économiseurs, moteurs, cheminées, appareils de contrôle, tuyauteries et accessoires.

Installation de dégazage comprenant: deux évaporateurs et un dégazeur, réservoirs et accessoires, ainsi que les pompes d'alimentation des chaudières et du service d'eau; compresseur d'air pour le soufflage des tubes; deux élévateurs à charbon, convoyeurs et silos, deux wagons à trémies pour le charbon. Les machines et génératrices comprenant sept groupes, chacun d'une turbine accouplée avec un alternateur; un groupe convertisseur de 12 kW pour la charge des accumulateurs, une batterie d'accumulateurs de 315 Ah.

Deux ponts-roulants de 20 et 40 tonnes, tableau général avec panneaux de manoeuvre et cellules haute tension, y compris tous les appareils de manoeuvre, de coupure et de mesure; tableaux auxiliaires pour la charge de la batterie, l'éclairage de l'usine et les services intérieurs.

Raccordement à voie normale à l'intérieur de l'usine branché sur un raccordement principal, voies Decauville et wagonnets pour l'évacuation des cendrées, pont à peser pour les wagonnets de cendrées, installation d'incendie avec bouches, raccords, tuyaux et lance, cabine à haute tension avec transformateurs pour les services intérieurs de l'usine, installation d'essais à haute tension comprenant un réservoir en béton et ses électrodes.

../...

Atelier de réparation avec forges (à l'exception du matériel y installé); installation de réfectoire avec le mobilier fixe seulement.

Interconnexion à 36 kV.

En cette même année 1928, fut mise en service une sous-station 6,3/36 kV assurant des liaisons par câbles de 36.000 V avec les centrales de Schaerbeek et celle de la ville de Bruxelles au Nord, et avec la centrale de Oisquercq et celle des Forges de Clabecq au Sud.

Cette sous-station était située à proximité du canal, au Nord de la première centrale (voir schéma).

A suivre.

Jean-M. PIERRARD.



Vue intérieure de la première centrale

DE FEESTEN VAN HET VOSSEGAT.

Talrijke auteurs hebben de feesten van het Vossegat beschreven. Ook in *Ucclesia* nr 28 (september 1969) onder de titel "Du Chat au Vossegat", werden deze feesten door de Heer Maziers beschreven. Deze werden in 1834 door de overheid afgeschaft.

Volgende tekst zou de eerste vermelding van deze feesten zijn. Hij wordt uit het werk "Wandelingen in en om Brussel" van de hollandsche auteur C. Van de Vyver getrokken en werd ons vriendelijk medegedeeld door de heer J. Lorthiois.

+

+

+

Jaarlijks, op of omtrent 23 Julij, heeft er eenen zoogenaamden optogt der Brusselaren plaats naar het Vossengat, dat nagenoeg op een uur afstands van de stad ligt. De fraaije, breede straatweg die derwaarts leidt, is bij die gelegenheid, als het ware bezaaid met menschen en rijtuigen, waardoor de uitstekend schoone gezigten aldaar, minder worden gade geslagen als op eenen gewonen of stillen dag.

Langs den weg, van de Hallepoort af, vindt men allerlei vermakelijkheden. Men danst op stelten, draait in eenen molen op paarden, rijst en daalt in eenen Russischen schop, schiet naar eenen houten vogel, en smult daarenboven, zoo men wil, voor één of twee oord aan pasteitjes of koekjes.

Op dezen weg ontmoette ik eene menigte bedelaars: het waren, blinden, stokouden of verminkten. Het schijnt dat zij hier worden geduld, dat in Brussel, zoo als men weet, het geval niet is.

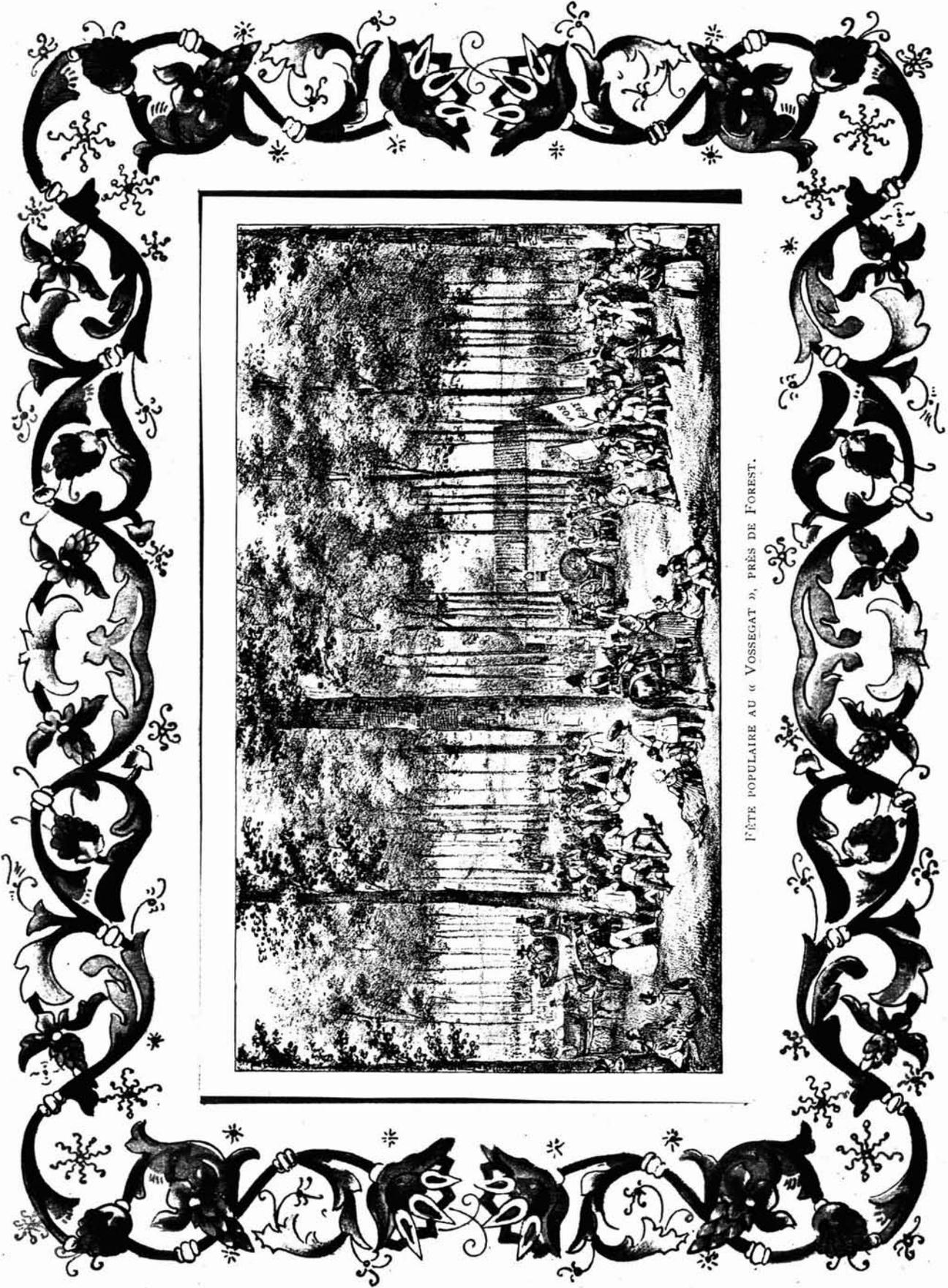
De optogt of wandeling naar het Vossengat, wordt niet weining vervrolijkt, door gemaskerde personen, zoowel te voet als op rijtuigen, waarbij de gilden, die zich in de hoofden der Brabanders nog levendig houden, eene groote rol spelen. Onder andere gemaskerde partijen waren die van het hoedenmakers gild. Zij zaten,, ruim twintig in getal, in drie fiacres, hadden een groot vaandel bij zich, waarop hoeden en wat tot het vervaardigen derzelve wordt vereischt, afgebeeld was, en waren getooid ieder met eenen verschillenden hoed, dat een kluchtig gezicht opleverde.

De herbergen, onder anderen, den spietigen duvel en den plesanten hof, die men al wandelende voorbij gaat, zijn vol met vrolijke broertjes en zusjes. Honderd en meer menschen vermaken er zich in de opene lucht met dansen. Drie muzikanten, op eene ton geplaatst, maken het orkest uit. Men hoort gestadig: grand rond ! Cavalier en avant ! Dame seule ! en hiermede wordt, tot genoegen der dansers en aanschouwers, het bal gedirigeerd. Nog ontmoet men hier en daar op den weg, menschen die genegen zijn den armen man, zoo hij slechts een paar oorden wil en kan missen, aan een zilveren orlogie te helpen. Zij hebben een tafeltje voor zich, waarop wel vijf en twintig orlogies liggen, laten voor een paar stukken kopergeld, uit eenen zak het geluk trekken, en zweren daarbij dat het er in is, ofschoon ik, die nagenoeg een kwartier uurs bij eene aanhoudende trekking bleef staan, het er niet uit heb zien komen.

Men verlaat, voorbij de herberg, den spietigen duvel, den grooten straatweg, en gaat regts af, door het korenveld, naar het Vossengat, hetwelk eigenlijk een bekoorlijk dal is, dat nagenoeg een half uur in den omtrek heeft.

Wat vindt men in het Vossengat? De vrolijke jeugd welke zich vermaakt, met het rollen van hoogten, met zingen, dansen, bierdrinken en het eten van versnaperingen. En ziedaar, de oorzaak waarom duizenden van menschen op de been zijn. Ik

.. / ...



FÊTE POPULAIRE AU « VOSSEGAT », PRÈS DE FOREST.

weet deze Brabandsche volkspret niet beter te vergelijken dan bij den wel bekenden Hartjesdag, die jaarlijks in den loop van de maand Augustus, van Amsterdam tot in en boven Haarlem wordt gevierd.

In het Vossengat staan niet meer dan twee woningen. In eene derzelve wordt bier verkocht; maar hoe? Men komt niet in huis; neen, die bier wil hebben, begeeft zich voor een geopend venftertje, past zijn geld voor het bier, de kan en glazen, en gaat zitten, zoo het hem lust, op den grond of op banken, die hij voor de boersche woning vindt. Als men de kan met de glazen terug brengt, ontvangt men weder hetgeen daarvoor is betaald.

Omtrent acht ure in den avond trekt alles weder stadwaarts, alwaar de vreugd, bijzonder in den omtrek van de Hallepoort, op nieuws eenen aanvang neemt.

C. Van de Vyver.

GLANE DANS NOS ARCHIVES.

Nous poursuivons ici la publication de références peu connues provenant de divers fonds d'archives, communiquées par M. Henry de Pinchart. Les présentes références se rapportent à quelques fermes ucclaises (voir aussi Ucclesia n° 134 de janvier 1991).

HOF TEN HOVE (FERME ROSE) - HOF TE OVERHEM.

Le 22 janvier 1665 - Procès entre Philippe de Herzelles drossart de Brabant et le Woutmeester touchant la pature de bêtes à cornes dans la forêt de Soignes: ledit bétail appartenant au censier de Ter Hove et de Overhem sous Uccle. (Chambre des comptes, portefeuille 105).

KINSENDAEL.

Le 4 novembre 1611 - Jacques Wonsanski époux de Marie de Clare achète à Jonckheer Vanden Ryt seigneur de Broechem et consorts une terre au lieu dit " Geleytsbeek " proche du Wolvenberg, dépendant de la cense de Kinsendael. (Chambre des tonlieux registre 102 page 64).

Le 11 mars 1664 - Guillaume Van Ghindertalen, greffier du Conseil de Brabant, veuf de Demoiselle Claire Woislausky, déclare à la Chambre des comptes que d'après un octroi des Archiducs son censier de la ferme de Kinsendael sous Stalle peut enlever le bois mort de la forêt de Soignes afin d'assurer le chauffage de ladite cense. (Chambre des comptes, carton 84 farde D 6).

Le 9 avril 1706 - Jacques Wyns habitant la cense de Kinsendael sous Uccle demande à la Chambre des comptes l'autorisation de faire paître en la forêt de Soignes pendant une période de deux mois, trois chevaux, un poulain et huit vaches. Accordé le 12 avril. (Chambre des comptes, portefeuille 184).

HOF TEN HOREN (LE CORNET).

Le 3 juillet 1739 - Dame Gertrude Françoise Catherine Van Veen, veuve du Conseiller général Pierre Winand Clérin, vend à Guillaume Everard, époux d'Anne Catherine Van Mol, un terrain nommé " Heydevelt " sous Uccle, touchant à la chaussée de Bruxelles à Calevoet (Archives de la Ville de Bruxelles, procès carton n° 67).

Le 5 décembre 1748 - JeanFrançois de Fraye, écuyer, échevin du ban d'Uccle et greffier de la ville de Bruxelles, époux de Marie Catherine Van Veen rend à bail perpétuel à Gaspar Claessens, époux d'Anne Coosemans habitant d'Uccle une pièce de terre de un bonnier 3 journaux et 67 verges, nommée " Valvekenblock " touchant à la brasserie nommée " Den Sirooppot ". (Archives J/ Broeckaert à 1200 Bruxelles).

../...

Le 29 juillet 1762 - Le Sieur Jean François de Fraye, écuyer, chef président de la Chambre d'Uccle rend à bail pour 9 ans à Monsieur Hyacinthe Danneels, major au service de Sa Majesté, une maison de plaisance avec jardin, écuries et dépendances sous Uccle, non compris les deux petits étangs. Le Sieur de Fraye signe d'une croix, étant donné sa cécité. (Notariat général de Brabant, registre 18545).

Le 3 septembre 1765 - Honorable Jean Baptiste Hublo veuf de Anne Wellemans habitant d'Uccle et ses enfants Albert, François et Anne Hublo vendent à leur frère Jean Hublo époux de Marie de Middelmeer, habitant d'Uccle, une maison et dépendances touchant à la ferme " Hof teh Horen ", chargée d'une rente de 316 florins de capital due à Albert et Simon Cattoir enfants de feu Jacques et aux enfants de feu François Bisschop. (Archives J. Broeckaert à 1200 Bruxelles).

Le 26 mars 1768 - Antoine de Fraye, écuyer, Demoiselle Marie Jeanne Françoise de Fraye; Pierre Winand et Vincent Albert de Fraye, tous frères et soeurs, vendent à Monsieur Annibal Norbert Benoit Baron de Thysebaert, seigneur de Conincxdonck et Willecom, un journal 66 verges de terre sous Uccle sur le champ au dessus du Crabbegat, bien venant de feu Dame Marie Catherine Van Veen, veuve de M. Jean François de Fraye leur mère, qui l'avait hérité de Pierre Winand Clérin, conseiller et Gertrude Françoise Van Veen. (Archives J. Broeckaert à 1200 Bruxelles).

Le 6 avril 1768 - Antoine de Fraye au nom de ses frères et soeurs, vend à Honorable Henri Everaerts époux de Pétronelle Wyns une pièce de terre partie de bois nommée " Stanbergen " sous Uccle d'une superficie de huit bonniers, un journal 59 verges, à l'est de la Clipstraet actuellement nommée Connynestraet et au nord de la Diepbeekstraet et du Dieweg anciennement nommé Santbeekstraet. (Archives J. Broeckaert à 1200 Bruxelles).

HOF TEN STEENE.

Le 16 avril 1722 - Demoiselle Anne Van Ghindertalen veuve de Monsieur Paul Floris, seigneur de Steen rend à bail pour un terme de six années à Monsieur Paul Floris, époux de Demoiselle Marie Isabelle Corradin, veuve d'Antoine de Vargas, son fils, une maison, cense, motte et dépendances d'un demi bonnier sous Steen à Uccle. Acte passé au château de Steen en présence de Monsieur Mathieu Putseys, curé d'Uccle et du Révérend Bartolomé Lambrechts, vicaire d'Uccle. (Procès héraldique, farde 94).

Le 11 août 1742 - Dame Marie Isabelle Corradin, veuve de Paul Floris, seigneur de Steen et Monsieur Laurent Floris, âgé de plus de 20 ans, son fils aîné reçoivent de Monsieur Henri Charles Dirix, secrétaire de Sa Majesté, la somme de 500 florins et créent une rente de 20 florins. Ils donnent en hypothèque diverses pièces de terre sous Uccle au Moesberg. (Archives de la ville de Bruxelles procès carton n° 67).

Le 26 février 1753 - Visite par le mayeur Jacques de Pauw et les échevins d'Uccle de la cense " Hof ten Steen " occupée par Engel Everaerts pour juger de l'état de délabrement et du besoin urgent de réparations. (Ville de Bruxelles, procès, Carton 324)

Le 19 mars 1816 - Dame Marie Thérèse Floris de Steen, épouse de Monsieur François Joseph Chapel, rentière à Uccle vend au Sr Nicolas Van Breedeveater, cultivateur, époux de Marie Françoise Van Haelen, deux hectares 51 ares, 29 centiares ou 2 bonniers 3 journaux de terre au lieu dit " Groelstveld " sous Uccle, pour une somme de 3.628 francs 11 centimes; bien venant de son père Monsieur Chrétien Floris, seigneur de Steen, époux de Dame Anne Marie Fezant. (Notariat, n° 35.642).

Communiqué par H. de Pinchart de Liroux.

LES PAGES DE RODA
DE BLADZIJDEN VAN RODA



Les papeteries de Rhode-Saint-Genèse

(suite)

La plus ancienne mention sûre d'un moulin à papier dans la région bruxelloise date de 1453, à Linkebeek. Bien que de nombreux indices suggèrent qu'il est nettement plus ancien, le moulin qui est à l'origine des actuelles papeteries de Rhode n'est cité qu'en 1561, quand il devient la propriété de Jean Danoot. Il passa à l'imprimeur Jean Mommaert en 1599, puis à la fille de celui-ci, épouse d'Henri Fricx dont les descendants se succédèrent au moulin jusqu'en 1778-1785, date à laquelle il fut repris par la famille de Meurs.

Après avoir vu les origines du moulin, la succession des propriétaires, le mode de gestion, la production, les prix et les clients, la première partie de cette étude s'achèvera par l'examen des derniers aspects connus de l'histoire du moulin avant sa reprise par les de Meurs. La seconde partie, de 1785 à nos jours paraîtra plus tard¹.

Les matières premières

Le mémoire de 1753 insiste lourdement sur les difficultés d'approvisionnement en loques. Son but était d'ailleurs d'obtenir des autorités l'interdiction de leur exportation, ou au moins la perception de droits élevés sur celle-ci. Cette matière première était absolument essentielle pour fabriquer un papier de qualité et, toujours selon Fricx, une rame exigeait de 30 à 40 livres de loques, et même jusqu'à 100 dans les cas extrêmes ! Leur prix, en moyenne de 5 sols la livre, était monté jusqu'à 10 pour la meilleure qualité, ce qu'il attribuait à un marchand gantois nommé Van Goethem qui aurait monopolisé ce commerce, notamment en Brabant. Ce manque de loques avait été si grave que Fricx avait dû utiliser du tras, le tissu "dont se servent les grises papetières".

Encore plus imprécise sur ce point que sur les autres, la comptabilité de Leonard permet simplement de savoir qu'une livre de loques blanches coûtait en 1775 environ 1 sol et demi, soit nettement moins que 20 ans plus tôt, quelle que soit la qualité. Un mélange de tras brun et blanc coûtait environ 1/2 sol. Comme autre matière première, on trouve la colle, destinée à empêcher la diffusion de l'encre dans le papier (2,5 à 3 sols la livre).



Dérompage des loques à l'ancienne
aux papeteries de Meurs vers 1920

Les principaux fournisseurs de Leonard en loques et en tras étaient Jan Van Den Acker, Carel Deleer, J. De Keijser, Jan Thomas, Francis Ramaecker ou Reijmaecker et un certain Caluy. De mars 1774 à décembre 1776, aurait acheté 46.224 livres de loques et de tras. Si ces chiffres sont exacts, et ceux du nombre de rames produites aussi, nous arrivons à une moyenne d'environ 15 livres de matière première par rame, à peine la moitié

de ce que comptait Georges II Fricx. Les papiers fabriqués par Leonard étaient-ils tellement plus fins ou de format plus réduit que les siens ? Ou Georges II Fricx avait-il tellement exagéré ses besoins en matières premières dans son mémoire de 1753 pour obtenir la limitation de leur exportation ?

Bâtiments et matériel

Quel était l'aspect de ce moulin de Termeulen ? Avant le XVIII^e siècle, nous n'en savons rien. Les seuls documents qui y font allusion se contentent d'évoquer un moulin à papier avec habitations et dépendances ("eenen papiermoelen metten huysingen daer toe behoirende ende allen anderen toebehoirten)². Le greffier de la Chambre des Tonlieux D.F. Martinez ne cite aucun moulin rhodien parmi tous ceux qu'il a recensés. Le testament de Jean I Mommaert et le ³contrat de mariage d'Eugène-Henri Fricx ne décrivent pas les biens des époux³.

Les premières précisions n'apparaissent qu'en 1734, dans l'acte de partage⁴ des biens d'Eugène-Henri Fricx, confirmé par le testament de son fils Georges⁴ : le moulin de Termeulen y est appelé "Schaliënmoelen", - le moulin couvert d'ardoises, - et la ⁵maison contiguë vient d'être reconstruite. Le moulin lui-même le sera peu après⁵.

Seul document cartographique relativement précis et fiable à notre disposition, la carte gravée de Ferraris (1770) montre un bâtiment bordant le ruisseau, vraisemblablement le moulin, et un autre qui lui est perpendiculaire, vraisemblablement l'habitation. Deux constructions plus petites se trouvent à proximité de celle-ci : il s'agit sans doute des deux fermettes attenant à la maison de campagne ("speelhuys") mentionnées dans un ⁶contrat de location passé le avril 1778 entre la veuve Fricx et Charles Joseph de Meurs⁶ ; les trois maisonnettes situées le long du chemin menant au village de Rhode (actuelle rue de la Station), citées dans le même contrat, n'apparaissent pas sur la carte.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, nous sommes aussi démunis en ce qui concerne l'équipement intérieur du moulin. Le mémoire de Georges II Fricx de 1753⁷ annonce triomphalement qu'il va être équipé de trois cuves supplémentaires endéans les trois mois qui suivent, mais ce n'était là qu'une fanfaronnade intéressée : n'oublions pas qu'il s'agissait pour lui d'obtenir du Conseil des Finances l'interdiction d'exporter des loques sous prétexte que leur consommation allait considérablement augmenter, et d'en réduire ainsi le prix d'achat. En tout cas, la statistique de 1763-1764⁸ indique clairement que le moulin de Termeulen ne disposait que d'une seule cuve⁸.

Le contrat d'association entre Fricx et Leonard prévoyait de nombreuses restaurations, non seulement aux toitures, mais aussi aux installations. C'est ainsi que, "pour plus de profit", étaient prévus l'agradissement des bacs à loques et la fabrication de deux nouvelles piles à cylindres, procédé alors nouveau pour la fabrication de la pâte à papier, venu de Hollande.

Le personnel

Le premier locataire connu du moulin de Termeulen est Jan De Naijer, sur place depuis 1659 au moins. Il payait un loyer annuel de 128 florins. D'autres De Naijer ont été papetiers à Rhode, Linkebeek et Dworp; bien qu'il s'agisse d'un patronyme très répandu, il semblerait donc que le métier⁹ se transmettait dans le cadre familial, comme la plupart des autres, d'ailleurs⁹.

Mais quel métier au juste ? Était-il le gérant de la fabrique, dont les propriétaires se "contentaient" de prélever le loyer ? Était-il l'"ouvreur",

l'ouvrier le plus qualifié dans ce type d'entreprise, celui qui "levait" la feuille de papier, c'est-à-dire qui l'extrayait de la cuve ? Ou était-il le "molenslaeger", le personnage chargé d'entretenir le moulin proprement dit (roue, axe, arbre à cames...) et d'en régler la cadence ? Le montant très élevé du loyer fait pencher pour la première solution : la veuve Mommaert, puis Eugène Henri Fricx n'auraient été dès lors que des rentiers, l'activité industrielle et commerciale du moulin étant assurée par De Naijer. Mais nos sources sont muettes à ce sujet. De même, nous ignorons quelles fonctions remplissait la veuve Wennericx, qui était locataire des héritiers d'Eugène-Henri Fricx en 1734¹⁰.

Entre 1743 et 1783, c'est un certain Guiliam Meerts (parfois orthographié Meedts), "papiermoldere", qui occupait le moulin de Termeulen¹¹. Comme il reste en fonctions pendant l'association entre Georges II Fricx et Leonard, puis lorsque Charles Joseph de Meurs reprend l'exploitation de la papeterie, il est pratiquement certain que ce Guiliam Meerts est ce "molenslaeger" évoqué à plusieurs reprises dans la comptabilité de Leonard. L'irrégularité des paiements qui lui sont effectués, tant de leur montant (de 14 sols à 7 florins) que de leur date, suggère d'ailleurs que son activité n'était pas continue. Quoique illettré, ce Guiliam Meerts devait être un personnage relativement important parmi les Rhodiens : toujours cité parmi les premiers dans les listes de personnes imposables comme dans celles des victimes de réquisitions lors du passage de troupes étrangères, il payait la moitié des contributions appliquées au moulin, l'autre incombant au propriétaire¹². Il possédait trois à quatre vaches. On trouvait à son foyer, outre sa femme et lui, avec leurs trois enfants, un domestique, un enfant trouvé et un enfant pauvre¹³.

D'après la statistique de 1763-1764, quatre ouvriers travaillaient à la cuve; le reste, environ 25 personnes, triant les chiffons, pressant et encolant le papier. Le salaire de l'ensemble de ces ouvriers pendant les trois ans où Leonard assura la gestion du moulin représentait une dépense globale de 2.322 florins 16,5 sols, dont il ne donne malheureusement pas le détail¹⁵. Nous ignorons le mode de répartition entre les ouvriers à la cuve, très qualifiés, et les autres, souvent des femmes et des enfants.

Ce revenu pouvait évidemment varier en fonction du degré d'activité de l'entreprise. Georges II Fricx se plaignit amèrement d'avoir dû faire chômer son moulin pendant un mois entier faute de loques. Outre la perte financière, il risquait de perdre aussi ses ouvriers qualifiés, y compris ceux qu'il avait formé pour remplacer ceux-ci le cas échéant. Il avait attiré des ouvriers hollandais, dont la présence est à mettre en relation avec la fabrication de "papiers de Hollande aussi beaux qu'eux" (=que ceux qu'on fait en Hollande) et avec l'introduction des piles à cylindres déjà citées¹⁶. Chaque époque a ses immigrés...

Michel MAZIERS

- (1) Voir Ucclensia n° 142, sept. 1992, pp. 14 à 17 et n° 143, nov. 1992, pp. 17-22.
- (2) A.G.R., Greffes scab., 6638, f° 92 v°. "Descriptions" analogues dans les livres censeaux : A.G.R., Ch. Cptes, 44835, f° 10 r°; 44839, f° 3 r° et reg. suivants; Greffes scab., 8286.
- (3) D.F. MARTINEZ, Het recht domaniael..., pp. 262-265.
A.G.R., Notariat, 2503², acte du notaire 't Serstevens, 08/03/1625, et 1854¹, acte du notaire Louis Nachtergael, 20/10/1685.
- (4) A.G.R., Notariat, 6705, acte n° 115 du notaire J.B. Jacobi, 08/10/1734, et 6714, acte n° 57 du même notaire, 20/06/1743.
- (5) Papiers de Meurs, Famille Fricx, I, 20/07/1741.
- (6) A.G.R., Notariat, 8048, acte n° 10 du notaire Joseph François Van der Brugghen.
- (7) A.G.R., Conseil des Finances, 4978.
- (8) A.G.R., Conseil des Finances, 4281, p. 114, et 4392, p. 70.

- (9) D. RENARD-VAN COILLIE, Recherches sur les origines de la papeterie dans la région bruxelloise (XVe-XVIIe siècle), Bruxelles, U.L.B., mém. lic. dactyl., pp. 57 & 78 à 80.
A.G.R., Greffes scab., 8405.
- (10) A.G.R., Notariat, 6705, acte n° 115 du notaire J.B. Jacobi, 08/10/1734.
- (11) A.G.R., Greffes scab., 8431-8437. Dans l'autre moulin à papier de Rhode, à Tenbroek, c'était un certain Nicoals Meedts qui officiait : peut-être son fils, vraisemblablement un parent, ce qui confirmerait le caractère familial de cette profession.
- (12) A.G.R., Greffes scab., 8305, 8431-8437.
- (13) A.G.R., Greffes scab., 8441 & 8443.
- (14) A.G.R., Conseil des Finances, 4281, p. 114 & 4392, p. 70.
- (15) Papiers de Meurs, Famille Fricx, III.
- (16) A.G.R., Conseil des Finances, 4978.
- C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Rode, Gemeentebestuur, 1960, p. 282.

Barak nr 30

(vervolg)

Jan en Janneken werden naar Holzminden (Duitsland) gestuurd omdat zij hadden geprobeerd uit België te vluchten om zich bij het Belgische leger te melden.

Strafbarak en strafkommando

Eens de zieke in zyn kamer is onze eerste zorg ons uit de voeten te maken, wat rap geklonken is, en nu moest ge die "Mof" staan zien hebben wat 'n gesakker en gebrul hy uitstiet om zyn vier man terug te krygen, dat was omtrent elf uur en hy heeft daar moeten staan schilderen tot iets voor zes, maar opgepast is nu de boodschap dat 'ne andere keer niet in zyn handen vallen.

Jean was ondertussen in de klompenmakery terecht gekomen, daar moesten ze wel werken maar ze waren binnen, maar dat hy daar veel potten gebroken heeft, of blokken gemaakt heeft, geloof ik niet. In alle geval hy was er en bleef er tot den dag dat hy in een geval betrokken was waarvan de uitslag luidde : zes weken strafbarak en dan naar een strafkommando; en die dag scheidden onze wegen en dit tot na de wapenstilstand. Wel gelukte het my hem van tyd tot tyd te zien en te spreken, maar dat moesten we met den inzet van ons leven trotseeren om over den draad die wel drie meters hoog was te klimmen, waarmee de strafbarak was omgeven en waar we op straf van omvergeschoten te worden niet mochten aan raken, iets dat dan gewoonlyk in den donker gebeurde.

Zoo waren op een avond in ons barak gezeten, als er eenige schoten vielen nogal dicht by; ik was rap aan den trap en zag iemand op de onderste treden liggen. Met een sprong was ik beneden, want ik had myn makker herkend, die daar bewusteloos lag, rap hem met eenige toegesnelde kamerade binnen gedragen en in den verste hoek verborgen, en bloed..."Myn God, wat is gebeurd?". Zyn hand had een vreeselyke wonden tusschen duim en wysvinger letterlyk doorgezaagt, maar op het lichaam geen enkele wonde. God zy dank toch niet doodelyk gewond, dan maar gauw zyn hand verzorgd en het duurde ook niet lang dat hy weer tot bezinning kwam, en ons uitlegde wat er was voorgevallen.

Ze hadden dien avond bevel gekregen alles in te pakken voor te vertrekken naar de zoutmynen en hy was komen afscheid nemen, ongelukkigerwyze bevond hy zich juist op de scherpe punt van een paal waaraan de traliedraad was

vastgemaakt. Als de wachten hem hadden gezien, 't geweer aanleggen en schieten was 't werk van een ogenblik; 't eerste schot moest mis geweest zyn en Jean heeft op 't tweede niet gewacht. Hy heeft zich laten vallen, vergetende dat zyn hand op die scherpe punt rustte, vandaar die wreede wonde. Nu zou het nog een toertje zyn om hem weer op zyn kamer te krygen zonder dat de Duitschers het wisten want natuurlyk waren allen verwittigt door de schoten dat ze gehoord hadden en juist daarom werd een patroelje in 't lager uitgestuurd.

Iemand ging zien welke "poste" aan de ingang van de strafbarak de wacht had, en 't ging naar negen uur. Na die uur was het op straf van doodgeschoten te worden verboden nog buiten te komen, nu maar alles gewaagd. Aan de wacht van den ingang werd wys gemaakt dat de gekwetste naar het "dispensaris" was voor hy was opgekomen. Wat we hem nog gezegt hebben weet ik niet meer, maar Jean mocht binnen, en dat was het voornaamste. Hoe hy het heeft klaargespeeld mat zyn gekwetste hand? Wel aan een nagel aan de trapleuning. Daarmee werd zyn vertrek ook een paar weken uitgesteld, maar zoo gauw hy genezen was, moest hy zyn post vervoegen.

Hout en sneeuw

In dien tyd was het zeer koud en we hadden niets te branden dan hetgeen we konden stelen. Ja, stelen! O ge moet daarvoor me zoo leelyk bekyken, ginder zag daar zoo nauw niet op. Als men u daar dief noemde, dan wist iedereen dat ge iets gestolen had van een medegevangene en dat was het ergste wat u daar kon overkomen, want dan wwart ge van allen geschuwt en verlaten, maar als ge iets stal van de Duitschers, dan waart ge een held, daar allen er goed mee vaarde. Dus 's nachts naar 't kolenhok of de houtmyt en 'smorgends zou de kachel wel lachen, voordat de snaak die daarvoor gezorgd had, wakker was. Overdag moesten wy naar het woud uren ver door een dikke laag sneeuw (tot aan uw knieën, meneer) ver berg en dal, en dan moest ge goed oppassen om niet te vallen, want dat kon u een aardig momentje bezorgen.

Zoo was ik eens ooggetuigen van een aardig geval. We waren zoowat twee uren op weg naar het woud en we waren op een nogal steile berg, die we in 't schuins moesten afdalen, als er opeens één van de ploeg zich mistrapte, en roef hy was weg den berg af en nog wel met een duizelende snelheid, en alleman dacht: 't is er mee gedaan, maar gelukkig had hy in zyn val een groote hoeveelheid sneeuw losgemaakt waar hy op viel, en dan kreeg hy nog met karrevrachten sneeuw boven op hem, en daar die nu toch voor 't geluk geboren was, was de kopman al beneden die dan ook niet aarzelde hem uit zyn neteligen toestand te redden maar 't was hoog tyd. Met dat geval hadden we een half uur verspeeld en die "Alten Boschuil" zooals we hem noemden, 'n Duitsch die zich van den ganschen oorlog nog niet gewaschen had, begon er dan zoo verwoed op los te trappen dat er weldra een groote leemte was tusschen hem en de éérste van de "kolon per één" dat hy telkens moest wachten om ons op het goede pad te houden, en dan begon hy te schelden, van "verdamde Belgiër, zwynhonden en Donnerwetter, enz."

Eindelyk waren we op de plaats waar het hout in sterren stond en 't was ook op de helling van een hoogen berg die beplant was met hooge doch dunne boomen, want als men er zich tegen leunde dan viel er van de takken een pak sneeuw op uw "corpus" en dat hadden er seffens eenige in de gaten want zoo gauw de "boschuil" hun de splinters hout op de schouders had geladen (dat deed hy zelf omdat ge uw gewicht zoudt gehad hebben) of daar beukte ze met het achterste van hun vracht tegen een boom en dan snel vooruit gestapt en den "boschuil" kreeg een pak sneeuw in den nek wat hem dan zoo woedend maakte dat hy in zyn woede de volgende man een pak hout op de schouders wou ploffen, die zich dan natuurlyk achteruit trok zoodat hy dan met neus en hout in de sneeuw viel, tot

groote, maar in stilte genote vreugde der gevangenen, en als hy recht gesukkeld was, was 't juist 'n sneeuwman maar dan was "dat liedje aus". Dan riep hy op de "posten" die op afstand waren blyven staan om de terugkeerenden te wachten. Dan moesten de kopmannen weer wachten, waarvan ze natuurlyk gebruik maakten om hun vracht op grond te leggen, en als allen dan "verdig" waren, klonk het "Vorwärts, March". De eersten namen hun hout terug op de schouders en stapten voort, maar ze hadden toch zorg gedragen van ten minsten één stuk te vergeten, en als de "boschuil" dan al die vergeten stukken zag liggen stikte hy byna, en zooals het gewoonlyk gaat, de onschuldigen betaalden voor de anderen, en wie ncg niet voorby het vergeten hout was, kreeg een stuk meer te dragen, en daar ik my zoowat in het midden van de kolon bevond, moest ik niet meer dragen, want by zulke werken bevond ik my nooit op de eerste of op de laatste ry. Dan waart ge zoo streng in 't zicht niet van de "poste" maat diegenen die een stuk extra gekregen hadden, hebben dat toch geen twee uren ver meegesleurd want nauwelyks was de "boschuil" naar voren geplorderd of ze wierpen dat stukje gauw onder den sneeuw, en gingen dan verlicht verder.

Maar dezen keer hadden we toch zonder den waard gerekend, als we aan de houtmyt kwamen, stonden daar al sterre gereed om te meeten, en daar moesten we onze stukken fyntjes in nederleggen en zoo was het klaar dat we onder weg twee sterren verloren waren, volgens de "boschuil" natuurlyk. En die dan gauw naar de bevelhebber van 't kamp seinde, en dewelke dan opdracht gaf van de mannen voor hun straf nog eens terug te laten keeren. Ge moet u dan niet verwonderen dat we dat nieuws op geen handgeklap onthaalde, zoo twee uren ver en twee om terug en dat nog eens en ... zonder eten. En op ons klompen zoo ver, en 't was dan ook met hangende ooren dat we terug opmarcheerden.

O wat duurde die tocht toch lang, zouden we er nog komen, en dan moesten we nog terug en geladen. Wat er die tweede reis geleden is, kan ik niet vertellen. U kunt dat u toch niet voorstellen en op het laatste werd het al donker en dan was het nog veel lastiger omdat de "posten" ons dan dicht opeen joegen uit schrik dat er een zou achteruit gebleven zyn en dan moesten er een deel in de niet gebaande sneeuw lopen. En alzoo verliep die meldenswaardigen dag weer eens, in de kamers aangekomen zocht ieder regelrecht zyn bed, gauw de voeten ontdaan van al wat nat was en ze dan goed in een deken gerold en zoo zaten we daar juist als de heiligen man Job naar ons eten te wachten, maar daar komt de chef zeggen dat men alles weg gekapt heeft in de vaten voor de varkens. Dat was genoeg om ons omver te doen vallen, als hy daar niets in zyn handen had gehouden... O iets dat elkeen met de oogen wou verslinden, dat iets kon het gansche lager betooveren, dat waren de brieven.

J. VANDEN BROUCK
(wordt vervolgd)

